



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration vous invite à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le :

Vendredi 13 juin 2025 à 20 heures
au foyer communal de Saint-Prest

Ordre du Jour

1. Rapport moral et financier de l'exercice 2025
2. Budget prévisionnel 2025
3. Cotisation des membres
4. Renouvellement des membres

Les dernières actualités autour de l'A69, laissent beaucoup d'incertitudes quant aux projets en attente.

La décision du Gouvernement concernant les projets qui seront maintenus n'est prévue qu'en septembre prochain, nous devons donc rester mobilisés pour éviter la concrétisation de l'A154/A120.

Votre présence est importante, nous avons besoin du soutien de tous.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété et signé par vous-même.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 5 de nos statuts, si cette Assemblée Générale est ouverte à tous, seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle peuvent participer aux votes.

Pour mémoire, la cotisation est de 15 € minimum, déductible des impôts.

Cordialement,

SAINT-PREST, le 28 mai 2025

Pour le Conseil d'Administration,

Martine CARRÉ
Présidente